

# Projet d'aménagement sur la commune de Noaillan (33)

-

## Prédiagnostic écologique

---

*Communauté de communes  
Sud Gironde*

**Aout 2024**

---

---

## SOMMAIRE

1. CONTEXTE DE L'ETUDE .....	2
1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS .....	2
1.2. AIRE D'ETUDE.....	2
2. MATERIEL ET METHODE .....	4
2.1. RECUEIL PRELIMINAIRE D'INFORMATION.....	4
2.2. DATES DE PASSAGES SUR SITE.....	4
2.3. INTERVENANTS.....	4
2.4. LIMITES DU PREDIAGNOSTIC .....	4
3. SYNTHESSES DES ELEMENTS OBSERVES.....	5
3.1. LA FLORE ET LES HABITATS NATURELS.....	5
3.1.1. Zone d'étude.....	5
3.1.2. Les habitats naturels.....	5
3.1.3. Inventaire des zones humides.....	8
3.1.1. La flore.....	10
3.2. LA FAUNE.....	14
3.2.1. Les amphibiens .....	14
3.2.2. Les reptiles .....	15
3.2.3. Les mammifères .....	16
3.2.4. L'avifaune.....	17
3.2.5. Les insectes.....	19
4. SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES POTENTIELS .....	23
4.1. HABITATS NATURELS ET FLORE.....	23
4.2. ZONE HUMIDE.....	23
4.3. FAUNE .....	24
5. BIBLIOGRAPHIE.....	25

# 1. CONTEXTE DE L'ETUDE

## 1.1. Contexte et objectifs

L'implantation d'un projet urbain est envisagée sur la commune de Noaillan dans le département de la Gironde.

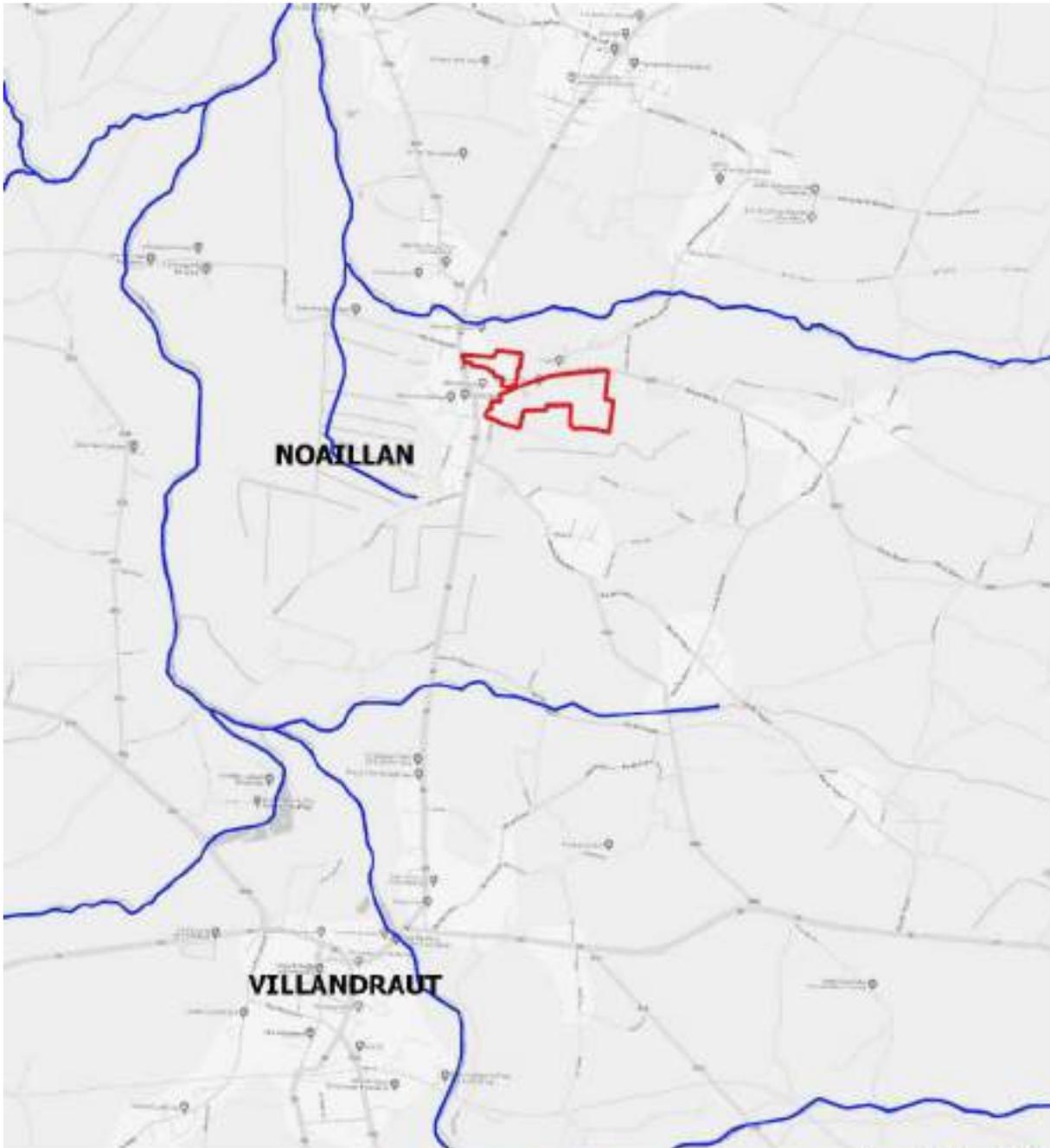
La présente étude a pour objet la réalisation d'un prédiagnostic écologique sur le secteur ciblé pour l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Dans le cadre de cette étude, il s'agit d'identifier la valeur biologique globale du site et les enjeux écologiques associés. Une première visite partielle du secteur ciblé avait été réalisé au printemps 2022.

## 1.2. Aire d'étude

Les aires d'étude se composent de mosaïque d'habitats typique du sud Gironde, reliques bocagères des marges du massif landais.

Les zones étudiées couvrent une surface d'environ 9 ha.



**Localisation de l'aire d'étude**

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailan (33)



- Aire d'étude
- Réseau hydrographique



Source : Google Earth, 2022.  
Réalisation : Eliomys, 2024.

## 2. MATERIEL ET METHODE

### 2.1. Recueil préliminaire d'information

Une première analyse a été menée à partir de la photo aérienne sous un logiciel de SIG (Quantum GIS). Puis un travail bibliographique a été réalisé afin de collecter les premières informations.

### 2.2. Dates de passages sur site

Au total, 2 visites ont été effectuées en 2024. S'y ajoute un premier Prédiagnostic reprenant partiellement ce secteur et réalisé en 2022.

L'ensemble des aires d'étude et de leurs voisinages ont été parcourues. Les habitats naturels et les espèces protégées (faune et flore) présents ont été listés et les plus remarquables ont été géo-localisés précisément. Par ailleurs, les potentialités écologiques ont été évaluées et cartographiées.

Date de passage	Conditions météorologiques	Cortège étudié
04/07/2024	Variable (20° C)	Faune et flore
01/08/2024	Chaud et couvert (24 ° C)	Zone humide, flore

### 2.3. Intervenants

Equipe mobilisée		
Intervenant	Structure	Rôle
Yannig BERNARD	ELIOMYS	Relevés de terrain faune, rédaction, cartographie, synthèse
Thomas PICHILLOU	ELIOMYS	Relevés de terrain flore, rédaction, cartographie

### 2.4. Limites du prédiagnostic

Il ne s'agit en aucun cas d'un diagnostic écologique reposant sur des inventaires de terrain sur un cycle biologique complet. En effet, la recherche spécifique d'une espèce nécessite des investigations poussées (protocole particulier) et d'être à la bonne saison. Ce prédiagnostic a permis d'élaborer une première cartographie des milieux présents et d'identifier les principales potentialités d'accueil pour les espèces. Ensuite, une synthèse des principaux enjeux écologiques a été réalisée.

### 3. SYNTHÈSES DES ÉLÉMENTS OBSERVÉS

#### 3.1. La flore et les habitats naturels

##### 3.1.1. Zone d'étude

Le site se trouve en contact avec le site B et C à proximité immédiate sur du bourg de Noaillan. Il est principalement composé de milieux ouverts anthropisés (parking, pelouse de parc, friche et jardin) et naturels (prairie humide). Le reste de la zone d'étude abrite des fourrés et des ronciers.



##### 3.1.2. Les habitats naturels

Nom et description de l'habitat	Code Corine	Code EUNIS	Code EUR 28	Zone humide	Enjeu de conservation
<b>Milieux humides</b>					
Prairie mésohygrophile thermo-atlantique Il s'agit d'une formation végétale qui se développe sur des sols humides et qui est dominée par le Souchet long. Il s'agit d'un habitat caractéristique des zones humides.	53.21	D5.3	-	Oui	Moyen à fort
<b>Milieux ouverts herbacés</b>					
Terrain en friche Il s'agit de formations herbacées qui se développent sur des sols perturbés ou récemment abandonnés.	87.2	E5.1	-	Non	Faible

<b>Milieux arbustifs et arborés</b>					
Fourré mésophile Il s'agit d'une formation arbustive qui se développe sur des parcelles qui ne sont plus exploitées.	31.8	F3.1	-	p.p	Faible
Bosquet et fourré de Robinier faux-acacia Il s'agit de formations arbustives et arborées denses structurées par une espèce exotique envahissante avérée en Aquitaine.	83.324	G1.C3	-	Non	Très faible
Fourré de Bambou Il s'agit de formation arbustive très dense entièrement structurée par une espèce exotique envahissante avérée en Aquitaine.	31.8	F3.1	-	p.p	Très faible
<b>Milieux anthropisés</b>					
Parc boisé Il s'agit de milieu boisé planté à vocation paysagère autour des infrastructures de loisir de la commune.	85.1	X11	-	Non	Faible
Pelouse de parc Il s'agit d'espace vert régulièrement entretenu qui se trouve à proximité des infrastructures de loisir de la commune.	85.12	E2.64	-	Non	Faible
Zone urbanisée et jardin Il s'agit de l'ensemble des maisons et bâtiments agricoles présent sur la zone d'étude et les pelouses et jardins particuliers.	86x85.3	J1.1xI2.2	-	Non	Très faible

Ce secteur abrite une diversité en habitats moyenne mais principalement dominée par des milieux anthropisés. L'état de conservation global des habitats est dégradé du fait de la présence de nombreuses espèces exotiques. Il faut noter la présence d'un habitat caractéristique des zones humides.



Prairie mésohygrophile  
thermo- atlantique



Terrain en friche



Fourré mésophile



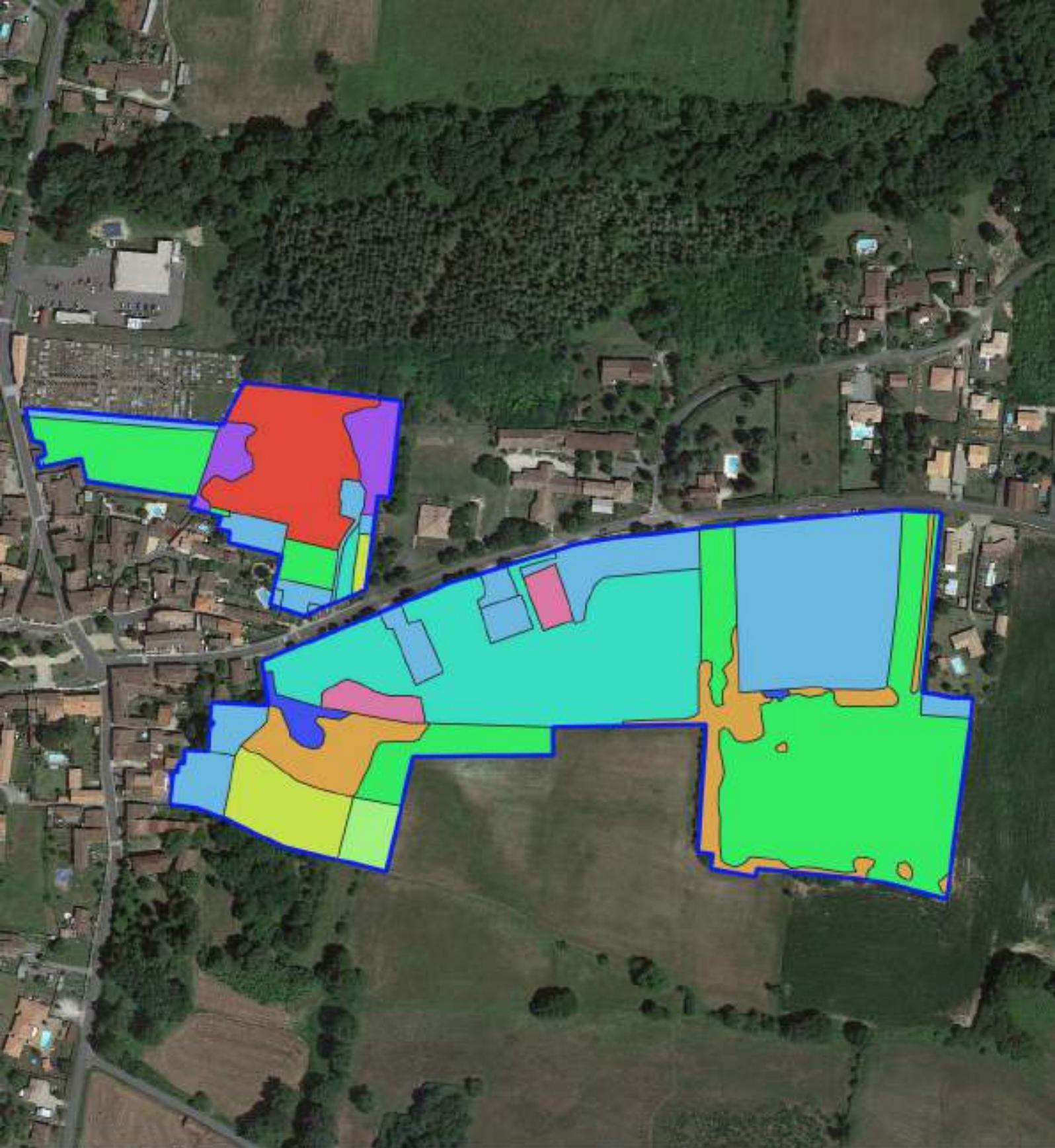
Bosquet et fourré de Robinier  
faux-acacia



Fourré de Bambou



Pelouse de parc



## Habitats naturels

0 50 100 m



Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailhan (33)

Aire d'étude

Habitats naturels

Bosquet et fourré de Robinier faux-acacia (G1.C3 / -)

Culture (I1.1 / -)

Fourré de Bambou (F3.1 / -)

Fourré mésophile (F3.1 / -)

Parc boisé (X11 / -)

Pelouse de parc (E2.64 / -)

Prairie mésophygrophile thermo-atlantique (D5.3 / -)

Prairie mésophile (E2.1 / -)

Terrain en friche (E5.1 / -)

Zone urbanisée et jardin (J1.1xI2.2 / -)

### 3.1.3. Inventaire des zones humides

#### 3.1.3.1. Données bibliographiques

La zone d'étude est localisée dans le système des sols bruns sans charge caillouteuse de la région des Graves (source : GisSol, Référentiel régional pédologique de l'Aquitaine). Ce système abrite des sols principalement sablo-limoneux profonds pouvant être hydromorphes.

#### 3.1.3.2. Zones humides sur critère habitat et flore

La cartographie de la végétation est utilisée pour l'inventaire des zones humides. La délimitation est alors établie sur la base du contour des habitats identifiés selon la nomenclature CORINE Biotopes (Bissardon, Guibal & Rameau, 1997) ou le Prodrome des végétations de France (Bardat et al., 2004).

Libellé de l'habitat	Typologie CORINE biotopes	Zone humide
Bosquet et fourré de Robinier faux-acacia	83.324	Non
Culture	82.1	Non
Fourré de Bambou	31.8	p.p
Fourré mésophile	31.8	p.p
Parc boisé	85.1	Non
Pelouse de parc	85.12	Non
<b>Prairie mésohygrophile thermo- atlantique</b>	<b>53.21</b>	<b>Oui</b>
Prairie mésophile	38.1	p.p
Terrain en friche	87.2	Non
Zone urbanisée et jardin	86x85.3	Non

**1 habitat naturel caractéristique des zones humides a été identifié sur la zone d'étude. Cet habitat couvre une surface de 0,69 ha.**

**Des sondages pédologiques ont été réalisés sur les secteurs *pro parte* afin de vérifier si des zones humides sur critère pédologique sont présentes sur la zone d'étude.**

### 3.1.3.3. Zones humides sur critère pédologique

Une expertise pédologique a été menée sur la zone d'étude afin de compléter les informations apportées par la cartographie des végétations. Ainsi, des sondages pédologiques ont été réalisés au droit des habitats naturels identifiés comme *pro parte* et en limite des habitats naturels humide selon le critère habitats.

Au total, 15 sondages pédologiques ont été effectués (cf. Carte suivante). Ces sondages ont été placés au niveau des points topographiques les plus bas et sur les secteurs pouvant potentiellement accueillir le projet et en limite des zones humides identifiées sur critère habitats naturels.

Sur ces 15 sondages, 3 sondages sont caractéristiques des zones humides au sein d'un secteur identifié comme humide sur critère habitat. Les autres sondages ont permis d'observer des traces hydromorphie mais l'absence d'horizon réductique (gley) en profondeur ne permet de la considérer comme caractéristiques des zones humides. En effet, les sondages de référence S40, 42 et 51 n'ont pas mis en évidence de gley tout le long du profil.

N° sondage	Occupation du sol	Prof. du sondage (cm)	Apparition traces hydromorphies (cm)	Classe GEPPA	Caractère humide
S13	Bosquet et fourré de Robinier faux-acacia	70	55	IVc	Non
S23	Terrain en friche	75	Aucune trace	I	Non
S24	Terrain en friche	45	Aucune trace	I	Non
S40	Terrain en friche	110	40	III	Non
S41	Terrain en friche	80	60	III	Non
S42	Fourré mésophile	110	40	III	Non
S43	Terrain en friche	20	Aucune trace	I	Non
S44	Terrain en friche	25	Aucune trace	I	Non
S45	Pelouse de parc	90	80	II	Non
S46	Prairie mésohygrophile thermo- atlantique	80	15	Vc	Oui
S47	Prairie mésophile	95	70	III	Non
S48	Prairie mésohygrophile thermo- atlantique	85	15	Vc	Oui
S49	Prairie mésophile	55	Aucune trace	I	Non
S50	Prairie mésohygrophile thermo- atlantique	80	15	Vc	Oui
S51	Pelouse de parc	110	45	III	Non



### Localisation des zones humides

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailles (33)



 Aire d'étude

Zones humides

 Présence de zone humide effective

Sondages pédologiques

 Absence de zone humide

 Présence de zone humide

Au total, 15 sondages pédologiques ont été réalisés. 3 sondages réalisés au sein d'une prairie mésohygrophile thermo-atlantique sont caractéristiques des zones humides. Les autres sondages présentent des traces d'hydromorphies mais ne sont pas caractéristiques des sols des zones humides.

Les sondages pédologiques n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de zone humide sur critère pédologique mis à part sur le secteur déjà identifié comme humide sur critère habitat.



Sondage S46



Sondage S46 (traces d'oxydation)



S40 (sol hydromorphe non humide)

### 3.1.1. La flore

#### 3.1.1.1. [Données bibliographiques](#)

La zone d'étude est localisée sur la commune Noaillan. Les données bibliographiques font état de la présence de 682 taxons sur le territoire communal.

1 espèce végétale protégée est connue de cette maille 1km\*1km (source : Eliomys, 2023). Il s'agit de l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*). Elle est présentée dans le tableau suivant avec les milieux naturels dans lesquels il est possible de les observer.

Tableau : Extraction des données à la maille 1km\*1km

Nom valide	Dernière observation	Statuts	Milieux
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	03/05/2023	Déterminantes ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine	Prairie mésohygrophile à hygrophile
		Protection départementale - Gironde (33)	
		Liste rouge régionale - Flore vasculaire - Aquitaine : NT	
		Liste Rouge nationale : LC (préoccupation mineure)	

Les milieux pouvant abriter cette espèce sont présents sur le secteur d'étude.

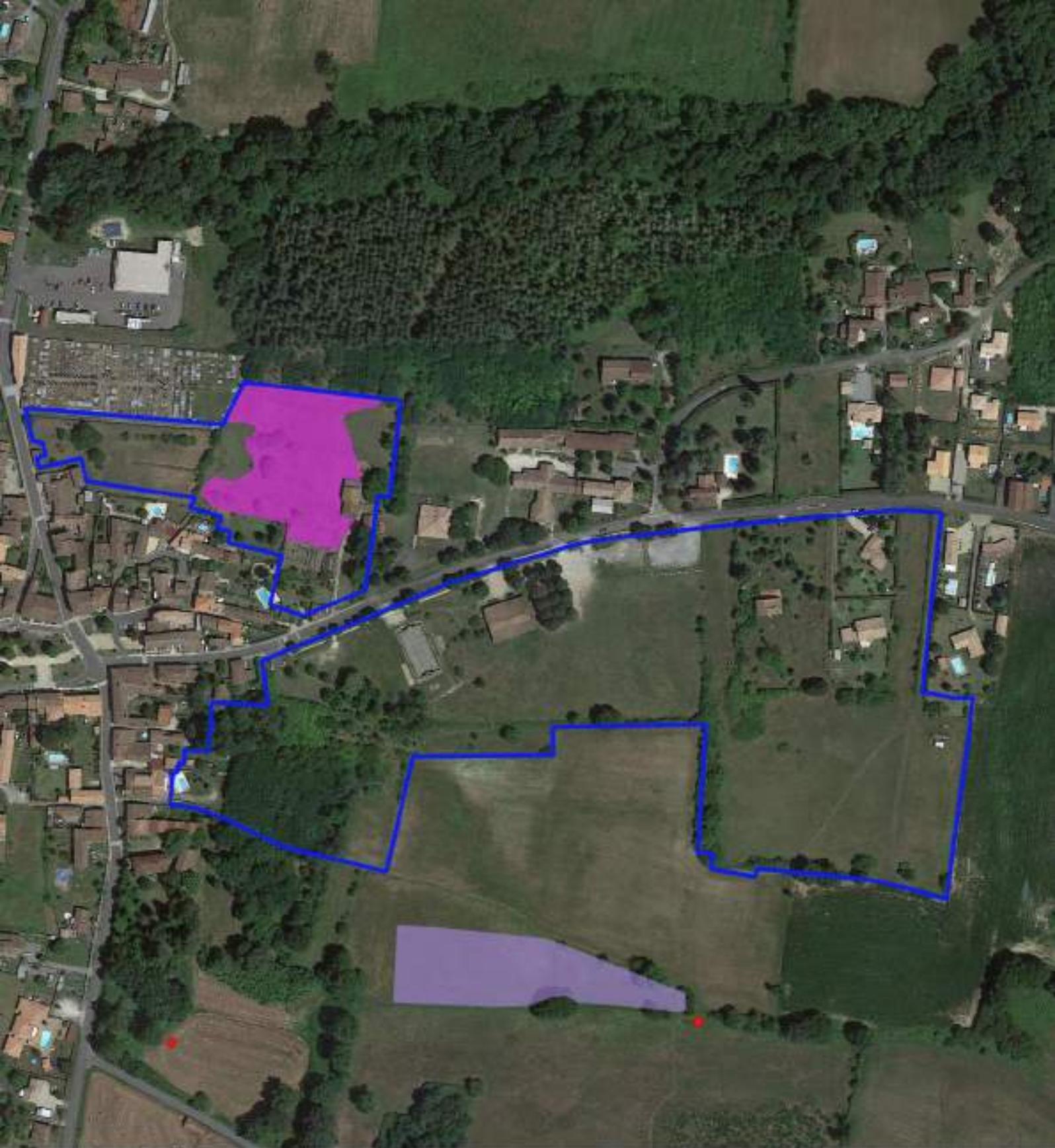
### 3.1.1.2. Flore présente sur la zone d'étude

Le cortège floristique est dominé par des espèces végétales mésophiles à mésohygrophiles. Il faut noter la présence d'un cortège d'espèces hygrophiles qui est présent au sein des habitats caractéristiques des zones humides. Une espèce végétale patrimoniale et réglementairement protégée en Gironde est présente au sud de la zone d'étude (Eliomys, 2023) et est potentiellement présente sur le secteur d'étude, au niveau de la zone humide II s'agit de l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*).

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statut de protection				Statut de patrimonialité			Écologie et population	Enjeu de conservation
	Europe	France	Région	Département	LRN	LRR	Dét ZNIEFF		
Orchis à fleurs lâches <i>Anacamptis laxiflora</i>	-	-	-	33	LC	NT	Rég.	Cette espèce fréquente les prairies humides surtout celles fauchées. Une population de plus 150 individus a été identifiée sur le secteur B.	Moyen

Enfin, il faut noter la présence d'espèces exotiques envahissantes sur les deux secteurs. Certaines forment des populations très denses et importantes. D'après la « Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine », établie par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, **10 espèces végétales exotiques envahissantes** ont été identifiées sur la zone d'étude.

Espèces	Catégorie PEE (Poitou-Charentes)
Arbre à papillon ( <i>Buddleja davidii</i> )	Avérée
Érable négundo ( <i>Acer negundo</i> )	Avérée
Bambou ( <i>Phyllostachys aurea</i> )	Avérée
Laurier-palme ( <i>Prunus laurocerasus</i> )	Avérée
Raisin d'Amérique ( <i>Phytolacca americana</i> )	Potentielle
Robinier faux-acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> )	Avérée
Sporobole tenace ( <i>Sporobolus indicus</i> )	Avérée



### Flore remarquable

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailles (33)

0 50 100 m



 Aire d'étude

Orchis à fleurs lâches (protégée en Gironde)

 Station avérée

 Présence potentielle

 Pieds isolés d'Orchis à fleurs lâches

Vergerette annuelle ( <i>Erigeron annuus</i> )	Potentielle
Chèvrefeuille du Japon ( <i>Lonicera japonica</i> )	Avérée
Myriophylle du Brésil ( <i>Myriophyllum aquaticum</i> )	Avérée

### Espèce patrimoniale



Orchis à fleurs lâches

### Espèces exotiques envahissantes



Abre à papillon



Bambou



Laurier-palme



## Flore invasive (Espèce exotique envahissante)

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailles (33)

0 50 100 m

Aire d'étude

Stations

- Bambou
- Robinier faux-acacia
- Sporobole tenace
- Chèvrefeuille du Japon
- Laurier palme

Observation ponctuelle

- Arbre aux papillons
- Bambou
- Chèvrefeuille du Japon
- Erable negundo
- Laurier palme
- Myriophylle du Brésil
- Raisin d'Amérique
- Sporobole tenace
- Vergerette annuelle



## 3.2. La faune

### 3.2.1. Les amphibiens

#### 3.2.1.1. peuplement

Aucune espèce n'a été observée lors des visites de terrain. Aucun site favorable à la reproduction n'a été identifié. Un bassin d'agrément avec des poissons rouges constitue le seul point d'eau permanent de l'aire d'étude. Les quelques haies relictuelles et friches constituent des habitats terrestres (alimentation et gîtes) pour les amphibiens. Au moins 6 espèces sont potentiellement présentes au sein de ces espaces.

Amphibiens potentiels et avérés sur la zone d'étude					
Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Art 3	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Art 2	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>	Art 3	-	NT/DD	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Art 3	An4 DH	LC/ LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Art 3	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Art 3	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels

LRN / LRR : Liste Rouge Nationale / Régionale

LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, DD : Données insuffisantes

An2/4 DH : Espèce figurant à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats

**Ces 6 espèces bénéficient d'une protection réglementaire. Elles sont protégées au titre des articles 2, 3 et 5 de l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des espèces de reptiles et d'amphibiens protégés en France.**

#### 3.2.1.2. Enjeu

L'enjeu relatif aux amphibiens est évalué faible, limité à la présence ponctuelle de quelques individus en phase terrestre.



## Cartographie des amphibiens-reptiles et de leurs habitats

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailles (33)

0 50 100 m

 Aire d'étude

Habitats de la faune remarquable

 Principaux habitats terrestres des amphibiens et des reptiles

Points d'observation

 Lézard des murailles

### 3.2.2. Les reptiles

#### 3.2.2.1. peuplement

Une seule espèce a été observée lors des visites de terrain : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). L'ensemble des lisières ainsi que des friches présentes sur le secteur constitue des lieux de vie pour 2 autres espèces de reptiles : le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) et la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*). Les lisières et les friches sont des habitats favorables et de bonne qualité pour les reptiles. Les autres habitats présentent des faciès dégradés.

Reptiles potentiels et avérés sur la zone d'étude					
Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Art 2	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Art 2	An4 DH	LC/LC	Présence avérée - zone d'alimentation et gîtes probables
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Art 3	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels

LRN / LRR : Liste Rouge Nationale / Régionale

LC : Préoccupation mineure

An2/4 DH : Espèce figurant à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats

**Ces 3 espèces bénéficient d'une protection réglementaire. Elles sont protégées au titre des articles 2 et 3 de l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des espèces de reptiles et d'amphibiens protégés en France.**

#### 3.2.2.2. Enjeu

L'enjeu relatif aux reptiles est évalué faible du fait du peuplement peu diversifié et d'habitats favorables mais pour beaucoup dégradés.

### 3.2.3. Les mammifères

#### 3.2.3.1. [Les chauves-souris :](#)

##### ▪ Peuplement

Aucun gîte arboricole potentiel n'a été identifié au sein de la zone d'étude. On note la présence de 4 gîtes artificiels installés sur la salle des fêtes. Aucune trace d'occupation par les chiroptères n'y a été notée.

Seules quelques haies et lisières constituent des zones de chasse potentielle pour les chauves-souris. Elles présentent cependant des faciès relativement dégradés.

**Toutes les chauves-souris sont protégées par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007.**

##### ▪ Enjeu

Le site présente un enjeu faible pour les chauves-souris, enjeu lié à du transit et de quelques zones de chasse potentiel.

#### 3.2.3.2. [Les mammifères hors chauves-souris :](#)

##### ▪ Peuplement

Au moins, 3 espèces ont été contactées sur l'aire d'étude ou dans son voisinage immédiat : le Sanglier (*Sus scrofa*) et le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) dont de nombreuses empreintes ont été observées sont les plus abondantes et la Taupe (*Talpa europaea*).

Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est connu de la commune de Noaillan (source faune-aquitaine.org) et est susceptible de fréquenter les jardins, les friches et les haies situées dans l'aire d'étude.

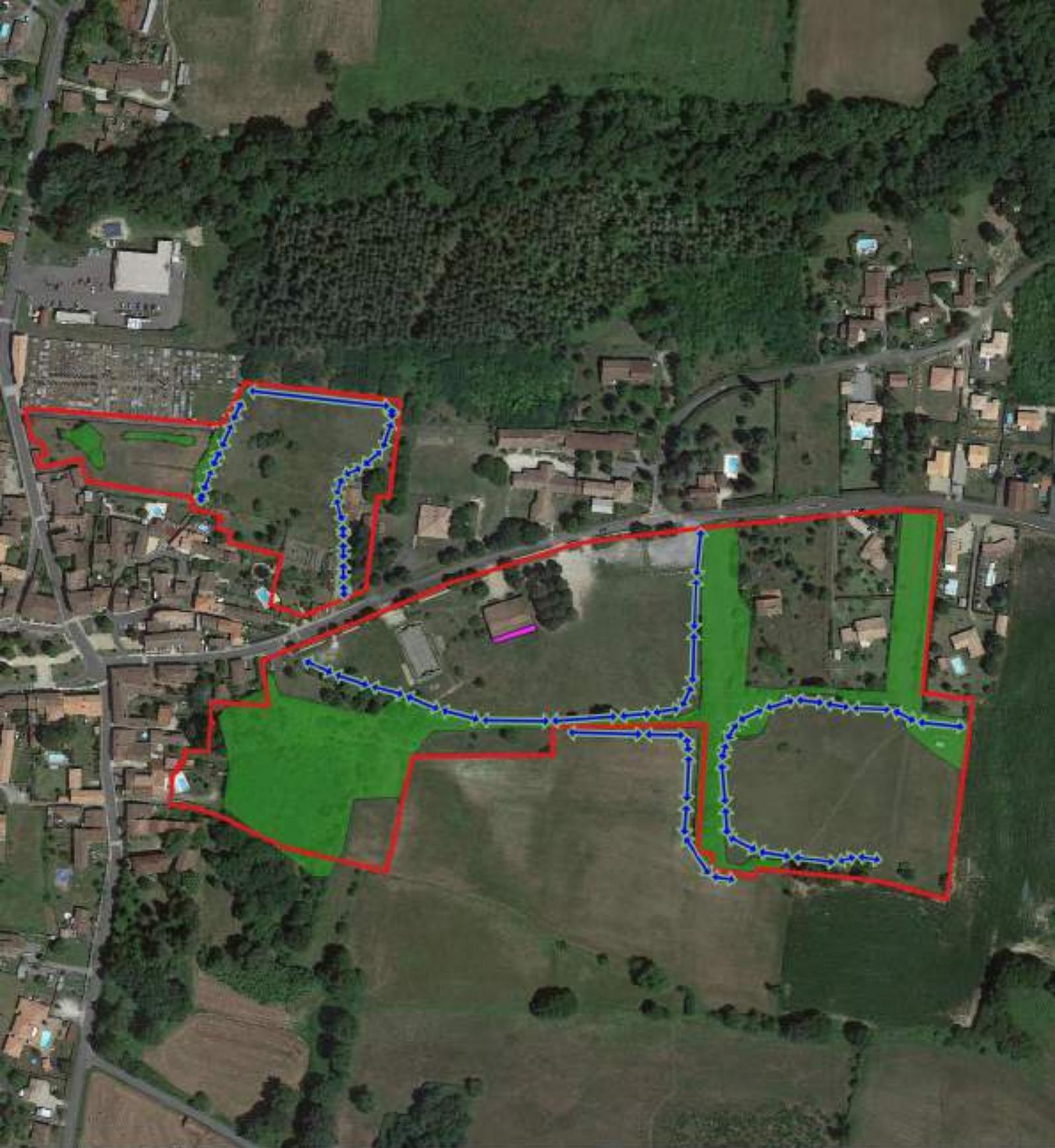
#### Mammifères potentiels et avérés sur la zone d'étude

Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC/LC	Présence avérée
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Art 2	-	LC/LC	Zone d'alimentation et gîtes potentiels
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC/LC	Présence avérée
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC/LC	Présence avérée

LRN / LRR : Liste Rouge Nationale / Régionale

LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacé, VU : Vulnérable

An2/4 DH : Espèce figurant à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats



## Cartographie des mammifères et de leurs habitats

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailles (33)

0 50 100 m



 Aire d'étude

 Principaux corridors de déplacements des chauves-souris

Habitats de la faune remarquable

 Principaux refuges pour le Hérisson d'Europe

 Présence de gîtes artificiels pour les chauves-souris

**Le Hérisson d'Europe est protégé par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007.**

▪ **Enjeu**

L'enjeu relatif aux mammifères terrestres est évalué faible, lié à la présence probable du Hérisson d'Europe

3.2.4. L'avifaune

3.2.4.1. peuplement

17 espèces d'oiseaux ont été contactées lors des sessions de terrain réalisées en 2024. Le cortège observé se compose d'espèces sédentaires et de quelques espèces migratrices. Deux principaux cortèges sont présents.

- Un cortège d'espèces liées aux haies et fourrés composé du Bruant zizi (*Emberiza circlus*), de la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) et de l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) qui se reproduisent de manière avérée ou probable dans les haies de la partie sud. Deux friches herbacées sont favorables à la présence du Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), noté en 2022 mais non revu en juillet 2024. Jugé vulnérable en France, cette espèce est assez commune en Gironde.
- Un cortège d'espèces liées aux parcs et jardins des villages avec le Moineau domestique (*Passer domesticus*), le Serin cini (*Serinus serinus*) et le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*). Ces 2 dernières espèces occupent le centre du village (abords de la salle des fêtes notamment) où elles nichent dans les arbres plus ou moins matures. Jugées vulnérables en France, ces 2 espèces restent assez communes en Aquitaine et Gironde.

Avifaune potentielle et avérée sur la zone d'étude					
Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction probable
Bruant zizi	<i>Emberiza circlus</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction avérée
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Art 2	-	VU/-	reproduction probable
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Art 2	-	VU/-	reproduction possible (notée probable en 2022)
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Art 2	-	NT/-	alimentation, reproduction probable dans le voisinage
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction probable

### Avifaune potentielle et avérée sur la zone d'étude

Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction possible
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction probable
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Art 2	-	NT/-	alimentation, reproduction probable dans le voisinage
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC/-	reproduction probable
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction avérée
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Art 2	-	LC/-	Présence avérée - alimentation
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Art 2	-	LC/-	reproduction probable
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	An2 DO	LC/-	reproduction possible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		An2 DO	LC/-	alimentation, reproduction probable dans le voisinage
<b>Serin cini</b>	<b><i>Serinus serinus</i></b>	<b>Art 2</b>	<b>-</b>	<b>VU/-</b>	<b>reproduction probable</b>
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	An2 DO	LC/-	Présence avérée - reproduction possible

LRN : Liste Rouge Nationale espèce nicheuse / LRR : Pas de liste Rouge Régionale espèce nicheuse en Aquitaine

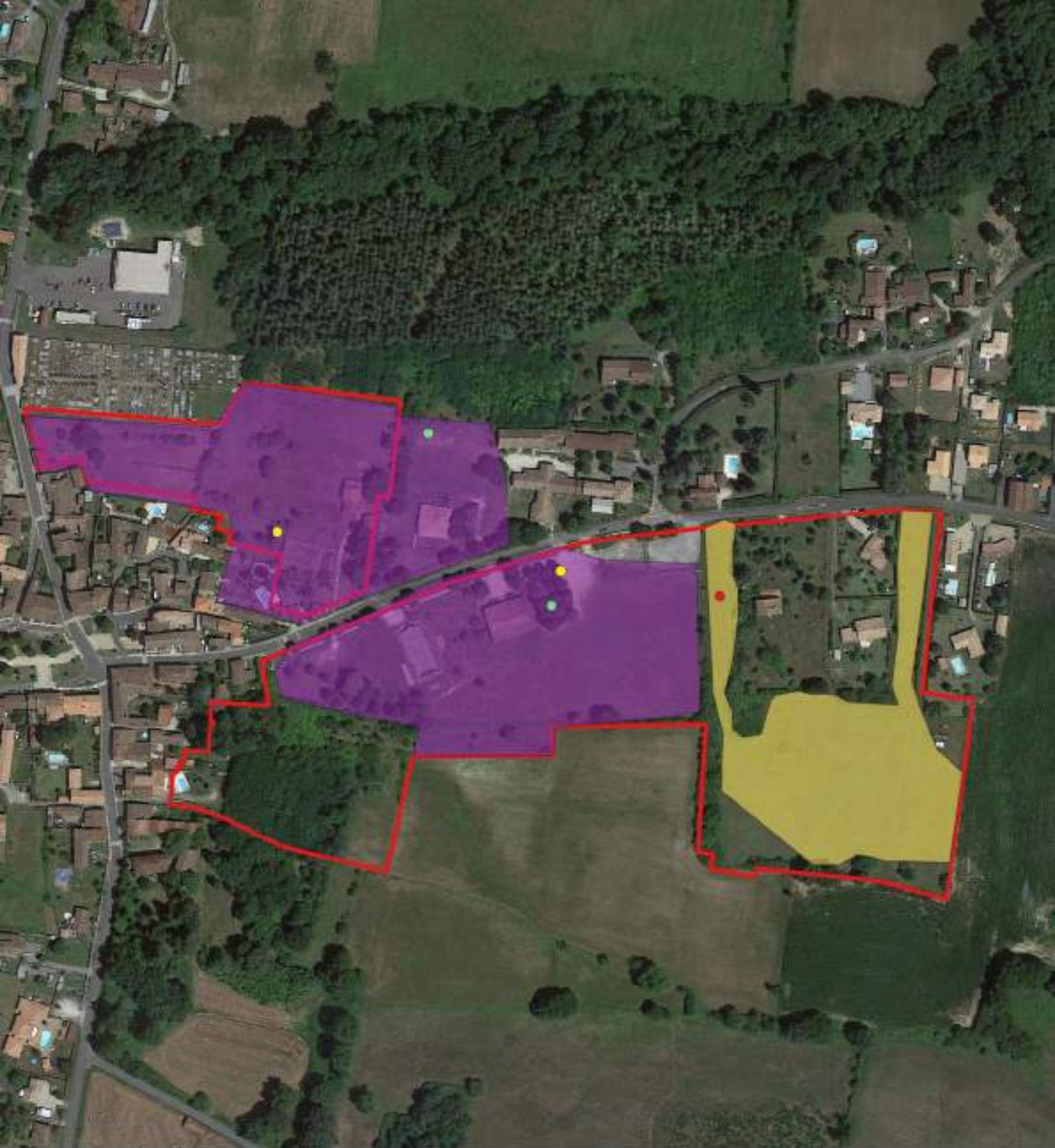
An1/2 DO : Espèce figurant à l'Annexe I ou II de la Directive Oiseaux

LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable

**Même si la majorité du cortège présent se compose d'espèces communes, beaucoup d'entre elles sont protégées par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009.**

#### 3.2.4.2. Enjeu

Le site présente des enjeux faibles pour l'avifaune, liés à la présence d'un cortège d'espèces communes occupant les haies et friches des parcelles sud et les arbres des parcs et jardins du centre du village.



## Cartographie de l'avifaune et de ses habitats

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailles (33)

0 50 100 m

 Aire d'étude

Habitats de l'avifaune remarquable

 Habitats d'alimentation et de reproduction du Cisticole des joncs

 Habitats d'alimentation et de reproduction du Chardonneret élégant et du Serin cini

Points d'observation

 Chardonneret élégant

 Cisticole des joncs

 Serin cini

### 3.2.5. Les insectes

#### 3.2.5.1. peuplement

Entre les inventaires menés au printemps 2022 et ceux de la présente étude réalisée en début d'été 2024, la période couverte pour inventorier les insectes couvrent une large période d'émergence des espèces ce qui nous permet d'avoir une bonne image du peuplement présent sur le secteur. Au total, 23 espèces de lépidoptères ont été observées.

La majorité de la diversité se localise au niveau des 2 friches et de la prairie ourlifiée à l'est de l'aire de l'étude. Une partie de ce secteur avait été identifié en 2022 comme un habitat pour le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) qui y avait été observé. En juillet 2024, l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) a été observé sur ce même secteur et la totalité des 2 friches et de la prairie constitue des habitats favorables à cette espèce. La gestion extensive et l'abandon d'entretien d'une partie de ces secteurs a favorisé le développement de l'Origan (*Origanum vulgare*), plante hôte de l'Azuré du serpolet et donc favorisé l'espèce sur ce secteur. Cette espèce est très localisée dans la vallée du Ciron (uniquement connue de Préchac, Léogeats et Pujols).

L'absence de zone aquatique pérenne explique l'absence de libellules au sein de la zone d'étude. Quelques individus erratiques sont susceptibles de fréquenter les lisières et friches en activité de chasse. Par ailleurs, aucun arbre favorable à la présence de coléoptère saproxylophage remarquable n'a été identifiés au sein de l'aire d'étude.

Lépidoptères avérés sur la zone d'étude					
Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
<b>Azuré du serpolet</b>	<b><i>Phengaris arion</i></b>	<b>Art 2</b>		<b>LC/NT</b>	<b>Reproduction, alimentation</b>
Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Azuré porte queue	<i>Lampides boeticus</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
<b>Damier de la succise</b>	<b><i>Euphydryas aurinia</i></b>	<b>Art 2</b>	<b>An2DH</b>	<b>LC/LC</b>	<b>Reproduction, alimentation</b>

Lépidoptères avérés sur la zone d'étude					
Nom Français	Nom scientifique	Protection nationale	Statut européen	LRN/ LRR	Fonctionnalité
Demi-deuil	<i>Meleneargia galatha</i>			LC/LC	Reproduction, alimentation
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>			LC/LC	Reproduction, alimentation
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Hespérie de l'alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Machaon	<i>Papilio machaon</i>			LC/LC	Reproduction, alimentation
Mélitée des centaurees	<i>Melitaea phoebe</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Mélitée orangée	<i>Melitaea dydima</i>			LC/LC	Reproduction, alimentation
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>			LC/LC	Reproduction, alimentation
Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC/LC	Reproduction, alimentation
Souci	<i>Colias crocea</i>			LC/LC	Reproduction, alimentation

LRN / LRR : Liste Rouge Nationale / Régionale

LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée

An2/4 DH : Espèce figurant à l'Annexe II/IV de la Directive Habitats

**Le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet sont protégés par l'article 2 ou 3 de l'arrêté du 23 avril 2007.**

### 3.2.5.2. enjeu

Le site présente des **enjeux forts** pour les insectes au niveau de 2 friches et d'une prairie associée. Ce secteur héberge un cortège de lépidoptères diversifié dont 2 espèces remarquables protégées.



## Cartographie des insectes et de leurs habitats

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailan (33)

0 50 100 m

 Aire d'étude

Habitats de la faune remarquable

 Azuré du serpolet, Damier de la succise

Points d'observation

 Azuré du serpolet

 Damier de la succise

La présence de l'Azuré du serpolet espèce très localisée en sud Gironde, confère à ce secteur un enjeu fort. L'enjeu est très faible sur le reste de l'aire d'étude.



Azuré du serpolet sur site (Yannig BERNARD, Eliomys, juillet 2024)



Friche accueillant le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet (Yannig BERNARD, Eliomys, juillet 2024)



Prairie favorable au Damier de la succise et à l'Azuré du serpolet (Yannig BERNARD, Eliomys, juillet 2024)



Pieds d'Origan, plante hôte de l'Azuré du serpolet (Yannig BERNARD, Eliomys, juillet 2024)



Friche accueillant le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet (Yannig BERNARD, Eliomys, juillet 2024)

## 4. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES POTENTIELS

### 4.1. Habitats naturels et flore

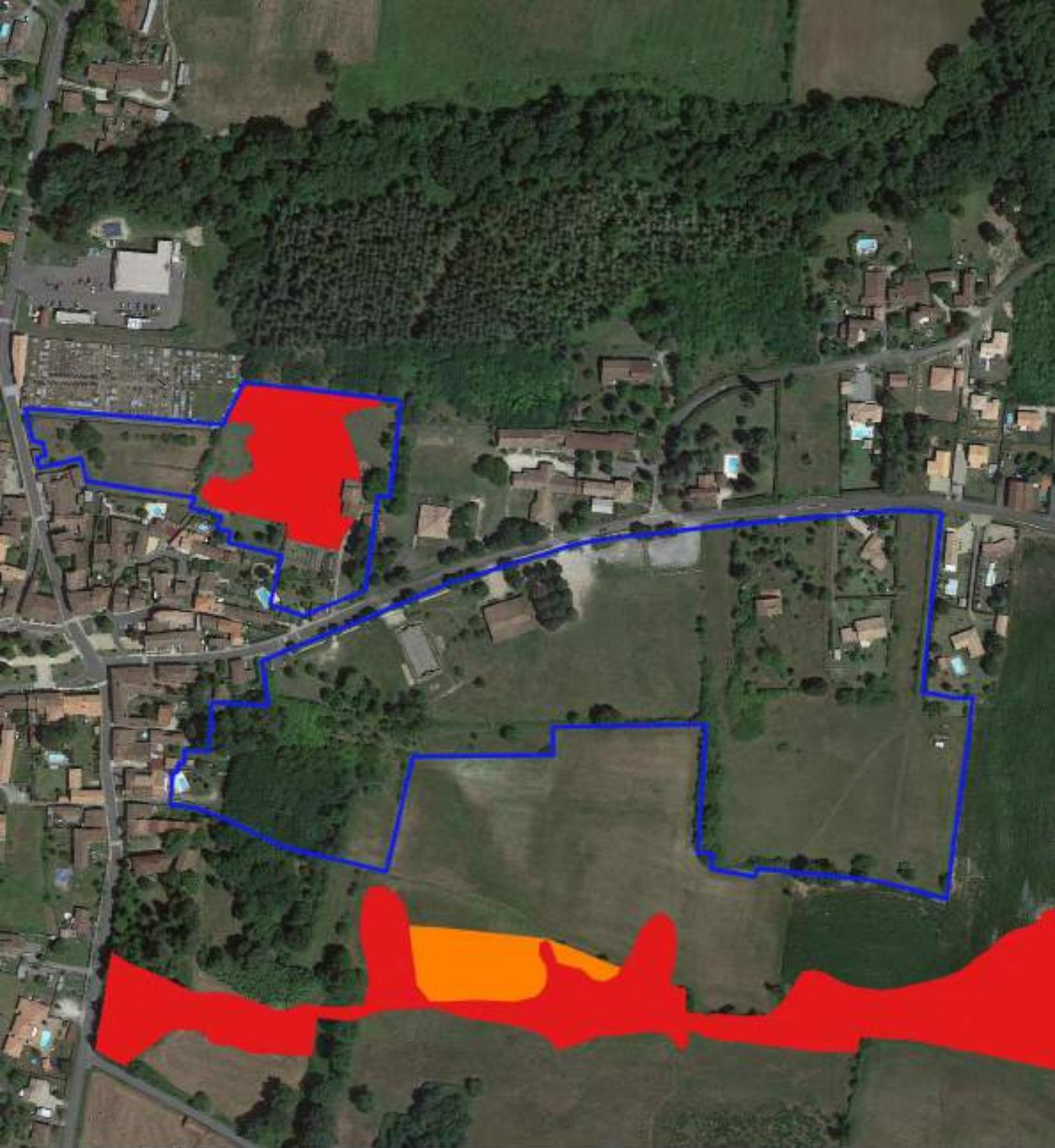
Les enjeux sont globalement faibles à très faibles, ponctuellement moyen à fort sur un habitat naturel caractéristique des zones humides. Les habitats identifiés sur ce secteur sont communs en Gironde ou fortement anthropisés. L'état de conservation des habitats naturels est fortement dégradé par du fait de la présence importante d'espèces exotiques envahissantes avérées comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) ou le Sporobole tenace (*Sporobolus indicus*) notamment.

En ce qui concerne la flore, aucune est végétale patrimoniale n'a été identifiée sur ce secteur. L'Orchis à fleurs lâches peut potentiellement être présente au sein de la prairie mésohygrophile thermo-atlantique. Il s'agit d'une espèce végétale réglementairement protégée en Gironde et quasiment menacée en Aquitaine (NT).

Il faut noter la présence de 7 espèces exotiques envahissantes avérée en Aquitaine sur ce secteur.

### 4.2. Zone humide

Une zone humide selon le critère habitats, confirmée par le critère pédologique a été identifiée. Cette zone humide est localisée au sein d'une prairie mésohygrophile thermo-atlantique. **Au total, 0,69 ha de zone humide a été identifiée.**



## Hierarchisation des enjeux floristiques

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailhan (33)

0 50 100 m



 Aire d'étude

Enjeux liés à la flore

 Enjeu fort (Zone humide)

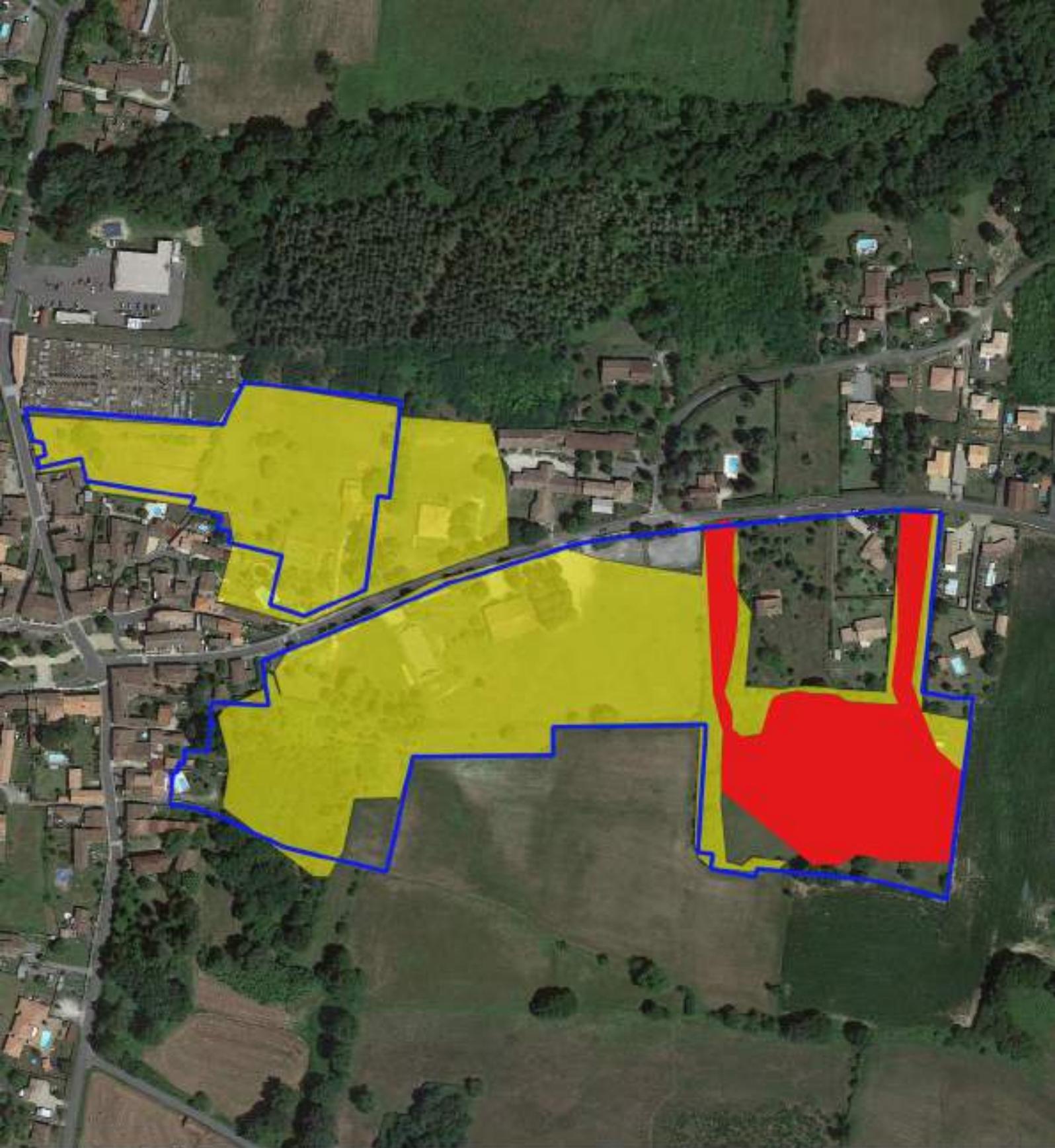
 Enjeu modéré (Orchis à fleurs lâches)

### 4.3. Faune

Les enjeux potentiels et avérés ciblent tous les groupes faunistiques. Seul l'enjeu relatif aux insectes est fort du fait de la présence de 2 lépidoptères remarquables protégés au niveau de 2 friches et d'une prairie au centre-est de l'aire d'étude. Les enjeux concernant les autres groupes sont évalués faible à très faibles du fait de la présence d'un cortège d'espèces communes en Gironde. Une partie de ce peuplement, bien que commun bénéficie d'un statut réglementaire.

L'ensemble des enjeux potentiels et avérés est synthétisé dans le tableau et les cartes suivants.

Synthèse des principaux enjeux écologiques et contraintes réglementaires associées au sein de l'aire d'étude		
Taxons	Enjeu écologique potentiel	Contrainte réglementaire
<b>Flore</b>		
Zones humides : 0,69 ha	Fort	Oui
<i>Anacamptis laxiflora</i> avérée sur un secteur plus au sud et potentielle sur le secteur expertisé	Moyen	Oui
<b>Faune</b>		
Insectes (Damier de la succise et Azuré du serpolet)	Fort	Oui (espèces protégées)
Amphibiens (6 espèces potentielles) – présence d'habitats terrestres	Faible	Oui (espèces protégées)
Reptiles (3 espèces communes dont 2 sont potentielles)	Faible	Oui (espèces protégées)
Chauves-souris – transit alimentaire	Faible	Oui (espèces protégées)
Mammifères (Hérisson d'Europe)	Faible	Oui (espèces protégées)
Avifaune nicheuse dont Cisticole des joncs, Serin cini et Chardonneret élégant	Faible	Oui (espèces protégées)



## Hiéarchisation des enjeux faunistique

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailhan (33)

0 50 100 m

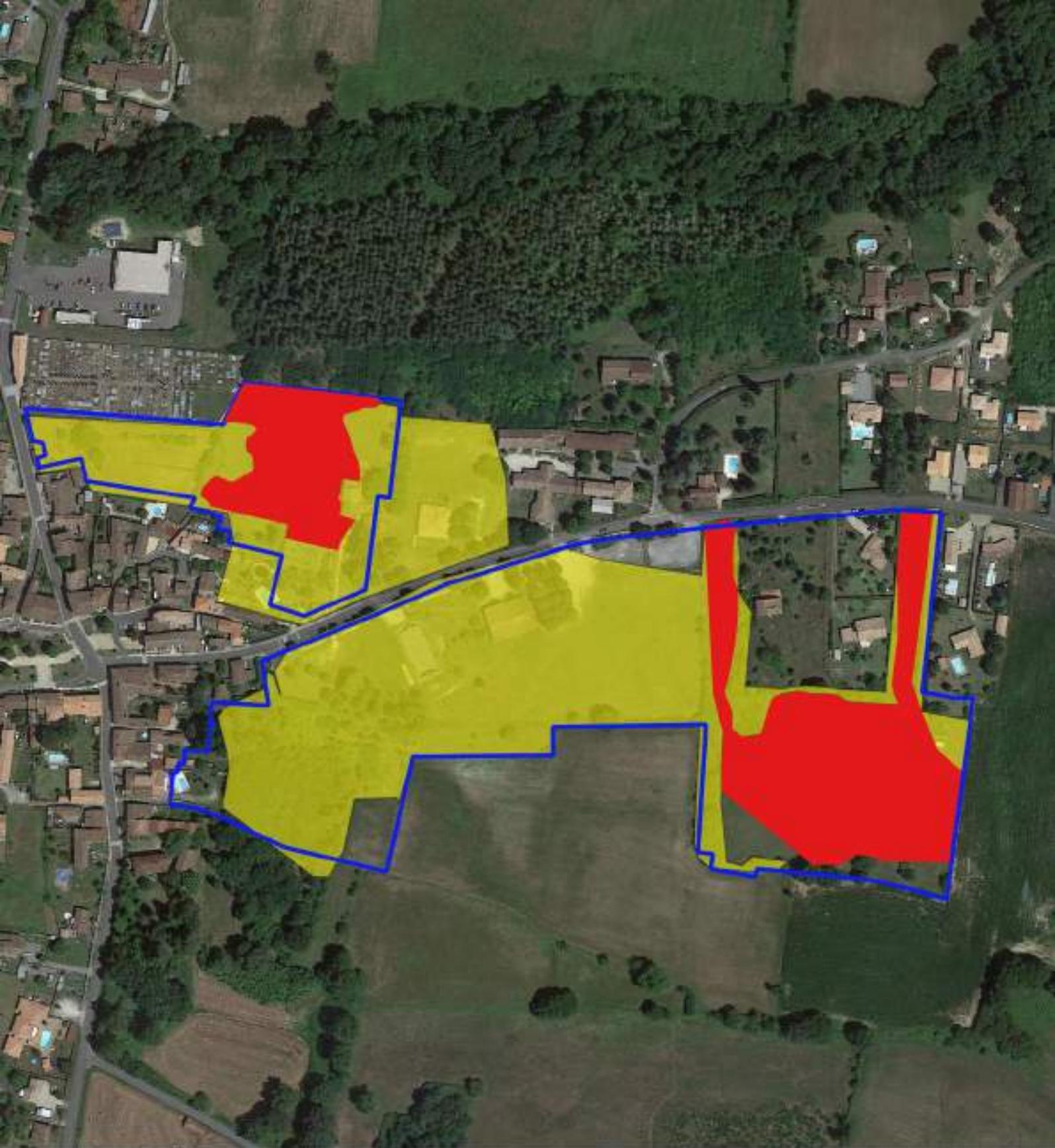


 Aire d'étude

Niveau d'enjeu écologique

 Fort (2 lépidoptères remarquables protégés)

 Faible (espèces communes mais protégées)



## Hiérarchisation des enjeux écologiques

Prédiagnostic écologique - projet d'aménagement à Noailhan (33)

0 50 100 m



 Aire d'étude

Niveau d'enjeu écologique

 Fort

 Faible

## 5. BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

BARDAT J., BIRET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GÉHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. & TOUFFET J., 2004 - Prodrôme des végétations de France. Muséum national d'Histoire naturelle. Patrimoines naturels 61, Paris, 171 p.

BARNEIX M., BAILLEUX, G. & SOULET D., 2016. Liste rouge régionale des odonates d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (coordination). 40 p.

BENSETTITI F., BIRET F., ROLAND J. & LACOSTE J.-P. (coord.), 2004a - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAVALDRET-LABORIE C. & DENIAUD J. (coord.), 2005 - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes, 445 p. & 487 p.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. & HAURY J. (coord.), 2002a - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. & QUERE E., 2002a - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p.

BENSETTITI F., HERARD-LOGEREAU K., VAN ES J. & BALMAIN C. (coord.), 2004b - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. & CHEVALLIER H. (coord.), 2001 - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes, 339 p. & 423 p.

BERNARD F., BERNARD Y., BERRONEAU M. & GRISSER P., 2012. Liste des amphibiens et reptiles d'Aquitaine. 9p.

BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.-C. (1997) - CORINE biotopes. Version originale, types d'habitats français. Ed. Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts (ENGREF), Nancy, 217 p.

BLONDEL J., FERRY C. & FROCHOT B. (1970) - La méthode des indices ponctuels d'abondance (I.P.A.) ou des relevés d'avifaune par station d'écoute - Alauda - 38 : 55-71.

BONNIER G. & DOUIN R. (1990) - La Grande Flore en Couleurs de Gaston Bonnier. Réédition de la Flore Complète Illustrée en Couleurs de France, Suisse et Belgique. Tomes 1 & 2 - Planches. Tomes 3 & 4 - Texte. Tome 5 - Index. Ed. Belin, 1401 p. + 729 planches.

Bulletin officiel (2010) - Circulaire du 18 janvier 2010 relative à la délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Cistude Nature (coordinateur : M. Berroneau), 2010 - Guide des amphibiens et reptiles d'Aquitaine. Association Cistude Nature. 180 p.

COSTE H. (1900-1906) - Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. Nouveau tirage (1990). Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, Paris : 3 volumes, 1850 p.

DANTON P. et BAFFRAY M. (1995) - Inventaire des plantes protégées en France. Editions Nathan, Paris. 296 p.

Dietz C., von Helversen O., Dietmarr N., 2009 - L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord - Biologie, caractéristiques, protection, Delachaux & Niestlé ; 400 p.

DIJKSTRA K. D. B., LEWINGTON R., (2007) - Guide des libellules de France et d'Europe. Delachaux&Niestlé. 320 pages.

DUHAMEL G. (1994) - Flore pratique illustrée des Carex de France. Société Nouvelle des Editions Boubée, Paris : 176 p.

ELIOMYS (2015) – Suivi faune-flore de la Jalle suite à une pollution sur la plateforme pyrotechnique de Saint-Médard-en-Jalles. ANTEA/ROXEL, 22 p.

ELIOMYS (2017) – Diagnostic faune-flore dans le cadre d'un projet d'une nouvelle usine sur la plateforme pyrotechnique de Saint-Médard-en-Jalles. ANTEA/ROXEL, 80 p.

ELIOMYS (2018) – Diagnostic faune-flore dans le cadre du projet RAR sur la plateforme pyrotechnique de Saint-Médard-en-Jalles. ANTEA/ROXEL, 30 p.

EUROPEAN COMMISSION (2007) – Interpretation manuel of european union habitats. Version EUR 27. Ed. Commission Européenne DG. Environment, Bruxelles, 142 p.

FOURNIER P. (1947) - Les quatre flores de France, Corse comprise. Ed. Lechevalier (1990), Paris, 1104 p.

GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006 – Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 480 pages.

JOCE (1992) - Directive Habitats, Faune, Flore 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

JORF (1995) - Arrêté du 31 août 1995 portant modifications de l'arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

JORF (2001) - Arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-I du code de l'environnement.

JORF (2002) – Arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale.

JORF (2007) - Arrêté du 19 avril 2007 modifiant la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000.

JORF (2009) - Arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Lafranchis T., 2007-Papillons d'Europe. Guide et clés de détermination des papillons de jour, Diatheo éd., Paris: 377 p.

LEMOIGNE C. & JAILLOUX A., 2013. Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune sauvage. Talence, 48 p.

LEMOIGNE C. & JAILLOUX A., 2013. Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune sauvage. Talence, 48 p.

LOUVEL-GLASER J. & GAUDILLAT V., 2015 - Correspondances entre les classifications d'habitats CORINE Biotopes et EUNIS. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 119 p.

MURATET J., 2007. Identifier les amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain. Ecodiv, France. 291 p.

OAFS, 2018. Liste rouge régionale des lépidoptères d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (coordination).

OAFS, 2019. Liste rouge régionale des chiroptères d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (coordination). 12 p.

OAFS, 2020. Liste rouge régionale des mammifères d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (coordination).

PRELLI R. (2002) – Les Fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Ed. Belin, 432 p.

RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G., TIMBAL J., LECOINTE A., DUPONT P. & KELLER R. (1994) – Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome 1 – Plaines et collines. Ed. IDF, 1785 p.

Ruys T., Bernard Y. (coords.) 2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine – Tome 4 – Les Chiroptères. Cistudé Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 256 pp.

Schober, W. & Grimmberger, E., 1991 - Guide des Chauves-souris d'Europe : Biologie – Identification – Protection, Delachaux & Niestlé ; 225 p.

Theillout A (coord) et collectif Faune-aquitaine.org. 2015 – Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine. LPO Aquitaine, Delachaux&Niestlé. 511 p.

TISON J.-M. & de FOUCAULT B. (coords) (2014) – Flora Gallica. Flore de France. Ed. Biotope, Mèze, 1196 p.

TISON J.-M., JAUZEIN P. & MICHAUD H., 2014 - Flore de la France méditerranéenne continentale. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. Naturalia publications, 2 078 p.

TUTIN T.G., HEYWOOD V.H., BURGESS N.A., MOORE D.M., VALENTINE D.H., WALTERS S.M., WEBB D.A., CHATER A.O. et RICHARDSON I.B.K. (1980) – Flora Europaea. Ed. Cambridge University Press, 7<sup>e</sup> Ed. 2005, 2390 p.

YEATMAN-BERTHELOT D. & ROCCAMORA G. (1999) – Oiseaux menacés et à surveiller en France, Liste rouge et priorité – SEOF & LPO – 598 p.

## Sites Internet

Faune Aquitaine : [www.faune-aquitaine.org](http://www.faune-aquitaine.org)

Fédération des Conservatoires botaniques nationaux : <http://www.fcbn.fr/>

Inventaire national du patrimoine naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) : [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)

Observatoire de la Biodiversité Végétale en Nouvelle-Aquitaine : <https://ofsa.fr/>

Système d'Information national Flore, fonge, vegetation et habitats : [http://siflore.fcbn.fr/?cd\\_ref=&r=metro](http://siflore.fcbn.fr/?cd_ref=&r=metro)

Tela botanica: <http://www.tela-botanica.org>